

UNE AUTRE PERIODE DE PRE INSCRIPTION SERA PROPOSEE COURANT MAI-JUIN 2012 POUR D'AUTRES MODULES.

1. Conditions d'accès à la formation en cursus partiel

Pour accéder à cette formation, vous devez être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire d'aide à domicile
- diplôme d'État d'aide soignant
- diplôme d'État d'aide médico psychologique

ou avoir validé au moins un module par la validation des acquis de l'expérience.

Ces conditions d'accès sont définies par :

- Arrêté du 16 janvier 2006 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
- Arrêté du 16 janvier 2006 modifié relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

2. Organisation

Notre capacité d'accueil est de 15 places pour chaque module de formation organisé.

Vous devez envoyer votre demande de pré inscription en recommandé accusé de réception, du 9 janvier 2012 au 3 février 2012 inclus, cachet de la poste faisant foi. Seuls les dossiers envoyés par la poste seront recevables.

Vous serez informé par courrier de la suite donnée à votre candidature à partir du 12 mars 2012.

3. Dossier de pré inscription

Votre dossier de pré inscription doit comporter :

- une lettre manuscrite de motivation accompagnée d'un curriculum vitae.
- la photocopie du diplôme vous dispensant de l'enseignement de modules OU la photocopie du document DRASS ou DRJSCS (attestation de validation de modules) délivré par le jury VAE
- une enveloppe format A4, timbrée à 1 euro, à votre nom et adresse
- la fiche de pré inscription ci jointe, dûment remplie
- pour les personnes inscrites au Pôle Emploi : l'historique de leur inscription datée de moins d'un mois

Tout dossier incomplet sera rejeté.

4. Calendrier – Coûts de formation

MODULES	DATES EN INSTITUT	DATES EN STAGE	COUTS
Module 1	Du 27/08/2012 au 28/09/2012 5 semaines	Du 01/10/2012 au 09/11/2012 inclus 6 semaines	Frais d'inscription : 50 € Frais pédagogiques : 1925 €
Module 2	Du 12/11/2012 au 23/11/2012 2 semaines	Du 26/11/2012 au 21/12/2012 inclus ou du 07/01/2013 au 24/01/2013 inclus 4 semaines	Frais d'inscription : 50 € Frais pédagogiques : 770 €

5. Obtention du diplôme

En vue de l'obtention du diplôme d'état d'aide-soignant au jury final, le candidat doit être titulaire de l'A.F.G.S.U de niveau 2 (datant de moins de 3 ans).

Seul de Centre d'Enseignement des Soins d'urgence (CESU) assure cette formation qui reste à votre charge.

6. Financements

Lors de l'inscription définitive, vous devrez vous acquitter de 50 euros par module pour les frais d'inscription.

En ce qui concerne les frais pédagogiques, vous devez dès à présent prévoir le financement de votre formation et constituer les dossiers de prise en charge.

Ces informations sont primordiales afin que vous puissiez bénéficier d'un financement en fonction de votre situation.

- Vous venez de terminer ou vous allez terminer un contrat à durée déterminée et vous avez :
 - 24 mois d'activité salariée dans le secteur privé dans les 5 dernières années, dont 4 mois de CDD consécutifs ou non dans l'année précédant l'entrée en formation
- ou
- 24 mois d'activité salariée dans le secteur privé dans les 5 dernières années, dont 6 mois de CDD consécutifs ou non au cours des 22 derniers mois,

Vous pouvez bénéficier d'un Congé Individuel de Formation (CIF CDD).

A ce titre, vous devez dès à présent :

- nous fournir un historique de vos droits ouverts à Pôle Emploi du mois en cours,
 - contactez le N° Vert **0800 00 74 74**, pour connaître vos droits et identifier l'organisme que vous devrez contacter,
- Vous êtes salarié et vous avez au moins 2 ans d'expérience professionnelle, dont 1 an dans l'entreprise où vous êtes actuellement : **vous pouvez bénéficier d'un Congé Individuel de Formation (CIF CDI).**

Pour connaître vos droits et identifier l'organisme dont vous dépendez, contactez le N° Vert 0800 00 74 74.

Le financement de la formation par le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon pour les personnes inscrites au Pôle Emploi ou en poursuite de scolarité, n'est accessible, sous certaines conditions, qu'aux personnes qui ne peuvent bénéficier d'aucune autre prise en charge. **Les justificatifs d'absence de droit et/ou de refus de financements seront demandés lors de l'inscription définitive pour valider (ou non) le financement par le Conseil Régional.**

Selon votre situation, une bourse peut être attribuée par le Conseil Régional sur critères sociaux.

Vous pourrez vous inscrire et saisir en ligne votre dossier sur le site :

<http://sesame.seformerenlanguedocroussillon.fr>

ATTENTION : Les décisions de prises en charge financières ne sont pas automatiques. Elles sont soumises aux conditions posées par les différents financeurs et sont attribuées selon votre situation et selon les dates de dépôt de dossier. De ce fait, nous vous conseillons de débiter vos démarches le plus tôt possible.

La demande doit être renvoyée avant le 3 février 2012 (cachet de la poste faisant foi) à :

**INSTITUT DE FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
ASSOCIATION EDUCATIVE POUR L'HOSPITALISATION PRIVEE
Centre de formation – Bâtiment D
Avenue Paul Pascot - BP 90443
66004 PERPIGNAN Cedex**

Document à nous retourner, accompagné des pièces demandées

CIVILITE : Madame, Mademoiselle, Monsieur *(rayer les mentions inutiles)*

NOM : NOM DE JEUNE FILLE :

Prénoms : Date de Naissance :/...../...../ *(jour/mois/année)*

Lieu de Naissance : Nationalité :

Département de Naissance : ___/___/

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Mail :

Cursus (titre, diplôme....) :

- Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale
- Mention complémentaire d'aide à domicile
- Diplôme d'État d'aide soignant
- Diplôme d'État d'aide médico psychologique
- Validation des acquis de l'expérience Année ___/___/

Modules auxquels vous vous inscrivez :

Autres modules que vous souhaiteriez effectuer :

- Module 1 _____
- Module 2 _____

Situation Actuelle :

- Jeune de moins de 26 ans sans emploi
- Demandeur d'emploi de plus de 26 ans
- Salarié Nom et coordonnées de l'employeur :
- En poursuite de scolarité